Image not found or type unknown

SAV CDISCOUNT N'INTERVIENT PAS

Par **Calus MARECHAL**, le **21/11/2015** à **13:32**

SAV CDISCOUNT – Garantie Sérénité – Avis sur plaque de cuisson Schoeltes
J'ai acheté une table de cuisson SCHOELTES TIP744DOL chez CDISCOUNT le 25 janvier 2015. J'ai souscris une Garantie Sérénité proposée par CDISCOUNT pour 5 ans. Mais attention car la Garantie Sérénité de CISCOUNT est une arnaque. De même que le SAV de CDISCOUNT est une arnaque. Je vous explique :
Le 5 février la plaque de cuisson à induction SCHOELTES TIP744DOL tombe en panne.
J'appelle le service client de CDISCOUNT (attention cela coute cher). Je suis invité à contacter directement la Garantie Sérénité de CDISCOUNT. Une fois en ligne l'agent m'indique que la GARANTIE SERENITE de CDISCOUNT a été résiliée par CDISCOUNT qu'ils ne peuvent intervenir, de me rapprocher du service client de CDISCOUNT.
Je rappelle le service client CDISCOUNT qui, avec des explications farfelues m'invite à appeler SCHOELTES directement et qu'ils feront la réparation.
J'appelle donc le fabricant SCHOELTES qui me demande 160€ pour le déplacement car la garantie est une garantie uniquement sur les pièces. Ou alors de payer 15€ par mois pour être garanti avec le déplacement.
Outre le fait que la plaque de cuisson à induction TIP744DOL SCHOELTES achetée chez CDISCOUNT est de médiocre qualité, je suis face à une ESCROQUERIE en bande organisée à laquelle participe le fabricant SCHOELTES, la GARANTIE SERENITE et le site internet CDISCOUNT.
J'abandonne la partie et m'en vais acheter ma nouvelle plaque chez DARTY ou chez AMAZON. J'aurai certes perdu 400€ mais je gagnerai énormément en sérénité.
C'est incroyable que dans un pays développé comme la France un site de cette envergure puisse agir d'une façon aussi déloyale avec ses clients.
Il faut donc retourner aux classiques AMAZON ou DARTY qui ne posent jamais de problème au niveau du SAV. Même si cela coute légèrement plus cher, le service et la confiance avec DARTY ou AMAZON est sans commune mesure.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés